

L'ALECA et l'aide attendue de l'UE

Le Chef du Gouvernement Youssef Chahed poursuivra jusqu'à demain sa visite de travail au Benelux. Les derniers entretiens avec les premiers responsables de la Commission Européenne ont porté essentiellement sur

L'avenir du partenariat bilatéral, les grandes réformes économiques du gouvernement d'Union Nationale et aussi et, en priorité, l'Accord de Libre Echange .(Complet et Approfondi (ALECA

Le Chef du Gouvernement a déclaré selon l'Agence TAP que l'accord controversé de l'ALECA sera signé en 2019 et ce en dépit de la persistante contestation de la société civile et de certaines organisations gouvernementales et non gouvernementales. En contrepartie, de cette annonce qui accommodait, paraît-il, les Européens, le Chef du Gouvernement retournera au bercail avec des promesses, une aide financière cumulée qui pourrait atteindre les 10 milliards d'euros en 2020 et d'un accord portant sur l'exportation de 30 mille tonnes supplémentaires d'huile d'olive tunisienne vers l'Europe. A ce titre, l'observatoire Tunisien de l'Economie a tenu hier à apporter les précisions suivantes : « L'Observatoire Tunisien de l'Economie tient à attirer l'attention que cette promesse de quotas supplémentaire avait déjà été octroyé suite aux attentats de 2015 pour une durée de deux ans (2016-2017) avec une promesse de quota supplémentaire de 35 000 tonnes annuel sur deux ans, soit un total de 70 000 tonnes promises. Par ailleurs sur les 35 000 tonnes promises, 0 tonnes ont été utilisées par la Tunisie en 2017. Cette première promesse avait, comme aujourd'hui, été décidée dans le cadre des négociations de l'ALECA lors du premier « .round en Avril 2016

Il va sans dire que le Chef du Gouvernement n'a pas manqué de souligner, lors d'un point de presse tenu conjointement mardi avec Jean-Claude Juncker, président de la CE, la délicatesse du dossier et les divergences persistantes entre les deux parties notamment au niveau du pouvoir de négoce. « Cet accord est très délicat et sa mise en oeuvre devrait se concrétiser par étape, car les pays de l'Union européenne et la Tunisie ne sont pas au même niveau de développement et ne nous ne sommes pas égaux face aux "défis économiques", rapporte l'agence TAP

S'empresse d'annoncer l'accord avant la fin de l'année 2019, c'est anticiper, d'autant qu'un nouveau round de négociations vient de commencer et que les principales pommes de discordes ne sont pas encore dénouées. La mobilité des personnes et la libéralisation des services et de l'agriculture sont les dossiers épineux qui divisent. Signature de l'accord et poursuite des réformes contre .soutien financier : telles est la recette, telles sont a priori les clauses du contrat

Tunisie : Youssef Chahed et l'UE veulent rassurer sur l'accord de libre-échange

avril 2018 à 19h22 — Mis à jour le 25 avril 2018 à 20h27 25

Par [Jules Crétois](#) et [Oumeïma Nechi](#)



Jean-Claude Juncker et Youssef Chahed le promettent : l'accord de libre-échange complet et approfondi (Aleca) entre la Tunisie et l'Union européenne sera signé en 2019. Pourtant, le chemin semble encore long pour une adoption pleine et entière

Cet accord est très délicat. Nous nous sommes mis d'accord pour qu'il soit mis » en oeuvre étape par étape », a indiqué [Youssef Chahed](#), le Premier ministre tunisien, en visite à Bruxelles du 23 au 27 avril, à propos de l'accord de libre-échange complet et approfondi (Aleca) entre la Tunisie et l'Union européenne, soulignant la différence de niveau de développement entre les deux partenaires. Le Premier ministre a malgré tout assuré que l'Aleca serait signé avant la fin de .l'année 2019

Durant sa visite, Youssef Chahed s'est entretenu mardi 24 avril avec Federica Mogherini, la haute représentante de l'UE aux Affaires étrangères, et Jean-Claude Juncker, le président de la Commission européenne. Le Premier ministre tunisien a

également annoncé l'augmentation du [quota d'exportation d'huile d'olive](#) en Europe de 30 000 tonnes supplémentaires sur deux ans, soit 95 000 tonnes. Une importante décision pour la Tunisie, deuxième exportateur mondial. Chahed a enfin rencontré Antonio Tajani, le président du parlement européen, qui, lors d'une visite à Tunis en octobre 2017, avait déjà longuement insisté sur l'intérêt .pour Tunis de signer l'accord

Une société civile réticente

Si ce dernier avait tant insisté par le passé, c'est que l'Aleca [suscite des réticences au sein de la société civile](#), à la gauche de l'Assemblée des représentants du peuple (ARP) mais aussi chez certains bourguibiens, ainsi que du côté de différents décideurs économiques. Tunis même, engagée dans des négociations avec les Européens au sujet de l'Aleca depuis octobre 2015, a pu paraître réticente à .signer, à l'instar de Rabat

[L'Aleca](#) sera une étape supplémentaire dans les liens entre la Tunisie et le marché européen. Une intégration plus poussée que celle mise en place en 1995 avec l'accord d'association entre la Tunisie et l'Union européenne. L'Aleca permettrait de libéraliser le commerce des services, de simplifier les barrières douanières et de protéger l'investissement. Les produits tunisiens devront également se mettre .aux normes européennes

L'économiste [Abdeljalil Bedoui dénonçait déjà en 2016 les conditions de l'UE](#). « L'obligation de la stabilité financière et la facilitation de l'investissement étranger sans contrepartie profite aux pays européens et non à l'économie tunisienne », .avait-t-il alors déclaré à *Jeune Afrique*

Un calendrier serré

À ces considérations, s'ajoutent des questions de calendrier. L'Aleca, avant d'être adopté, devrait être discuté à l'ARP. Or 2019 est une année électorale. Les élus auront-ils le temps d'examiner de fond en comble l'accord puis de trouver un .consensus durant une année agitée ? Rien n'est moins sûr

Enfin, confronté à de multiples oppositions, il n'est pas certain que le gouvernement de Youssef Chahed se risque à cliver au sujet de l'accord, alors

même que lors du récent mouvement social, les manifestants n'ont pas caché leurs accents protectionnistes ou [leur défiance à l'égard des grandes institutions internationales](#). Dans ce cadre, la promesse faite de signer l'Aleca d'ici 2019 .ressemble plus à une intention

Des aides financières de l'UE depuis 2011

Youssef Chahed a également indiqué avoir discuté avec Jean-Claude Juncker « d'une meilleure gestion des aides financières de l'UE ». Si l'aide de l'UE à la Tunisie s'élève à 300 millions d'euros en 2018, elle s'échelonnait à près de 10 milliards d'euros de 2011 à 2020. Le soutien financier de l'UE implique toutefois .des conditions

En attendant, le Premier ministre poursuivra sa visite au Luxembourg et aux Pays-Bas. L'UE est le premier partenaire commercial de la Tunisie. Sur les onze premiers mois de l'année 2017, les exportations tunisiennes vers l'UE ont représenté 74,5 % des exportations totales et 53,7 % des importations tunisiennes l'ont été en .provenance de l'UE. Des chiffres en hausse

Les liens économiques restent forts, tout comme le soutien politique. Le chef de l'État tunisien a indiqué que des équipes de l'UE viendront observer le processus démocratique tunisien lors des [élections municipales](#) du 6 mai. Jean-Claude .Juncker sera en visite à Tunis les 23 et 24 juillet

Le round des négociations sur l'ALECA se déroule du 28 avril au 31 mai 2018

Le nouveau round de négociations entre la Tunisie et l'Union européenne (UE) sur l'Accord de libre-échange complet et approfondi (ALECA) se déroulera du 28 au 31 mai 2018. C'est ce qu'a affirmé le secrétaire d'Etat au Commerce extérieur et

.négociateur pour la Tunisie de l’ALECA, Hichem Ben Ahmed

Annoncé par Sophie Vanhaeverbeke, chef de la coopération à la Délégation de l’UE à Tunis, pour cette semaine, le nouveau round n’aura lieu qu’à fin mai. Généralement deux ou trois dates sont retenues pour ces négociations, mais la .date définitive dépend des travaux des équipes techniques”, a-t-elle expliqué

Les négociations entre la Tunisie et l’UE au sujet de l’ALECA avaient démarré depuis 2015. Le nouveau round sera axé sur l’élargissement de l’accord à tous les .secteurs, y compris l’agriculture et les services

Le chef du gouvernement, Youssef Chahed, en visite à Bruxelles, a affirmé, mardi 24 avril, que l’ALECA sera signé en 2019. “Ce dossier revêt une importance toute particulière à l’échelle nationale”, a-t-il souligné, au terme de son entretien avec le .président de la Commission européenne, Jean-Claude Juncker

Tunisie [Vidéo]: Augmentation du quota d’exportation de l’huile d’olive vers l’Union européenne



Le chef du gouvernement , Youssef Chahed, qui effectue depuis ce mardi une visite à Bruxelles, capitale de l’Union européenne (UE), a réussi à obtenir auprès des responsables de l’organisation continentale, l’augmentation du quota d’exportations de l’huile d’olive tunisienne vers l’UE de 30.000 tonnes par année .sur deux ans

Cette augmentation a été accordée, en dépit de l’avis de pays producteurs comme .l’Italie ou l’Espagne de ne pas élever le quota

ALECA : Le Front Populaire et le PPDU s'expriment

PAR [NADIA DEJOU](#) 

PUBLIÉ LE 06/02/2018 À 10:01

Le débat sur l'Accord de Libre Echange Complet et Approfondi (ALECA) se poursuit. Cela fait des mois qu'on en parle sans pour autant arriver à des solutions concrètes. La conférence ayant pour thème "L'Aleca, partenariat ou domination", organisée par le Front Populaire et le Parti des Patriotes Démocrates Unifiés (PPDU), s'est à son tour penchée sur le .sujet

Quel est l'objectif? Il s'agit de prévoir les conséquences d'un tel accord, s'il voyait le jour entre la Tunisie et l'Union européenne, en favorisant la Tunisie, afin de la soutenir dans cette conjoncture socio-économique délicate. L'événement est de taille, car il faut aborder et comprendre les vrais enjeux, raison pour laquelle un .nombre important de représentants de l'opposition était présent

Ahmed Seddik, député du Front Populaire, souligne que les exportations agricoles de l'UE sont excédentaires. Il précise à cet effet: « Les politiques publiques de l'Etat tunisien, que ce soit avant le 14 janvier et après la révolution, affirment leur soumission totale à l'UE. Il n'y a aucune vision nationale, aucune intention de se projeter vers l'avenir. Tout comme il est important de se demander ce que l'on veut de l'Europe. Or, ce que nous voulons, nous Front Populaire, c'est ne pas .« détruire notre agriculture, mais bien au contraire, la préserver

Une analyse que beaucoup d'intervenants présents ont confirmé. Le débat lancé à cette occasion a montré qu'un tel traité ne servirait que les intérêts européens. Moustapha Jouili, militant du Front Populaire a indiqué, lors de son intervention, que « le surplus de production européen a pour objectif de se garantir un marché facile. Ce qui entraîne un déséquilibre et le rapport de force est défavorable à la .« Tunisie

Même si les débats de l'[ALECA](#) ont déjà été bien entamés, le Front Populaire a exprimé son refus de voir un tel accord naître, en mettant l'accent sur ses conséquences sur le tissu socio-économique du pays, en particulier dans le secteur agricole. Les membres du PPDU ont affirmé de leur côté que « l'UE veut tirer profit .« de la situation pour augmenter ses richesses

Au bout de deux heures d'échanges, ils ont jugé que c'est à l'Etat de préserver ses richesses, vers un rapport de force équilibré et vers la révision de l'Accord signé en .1995, qui n'est plus d'actualité, car il y va de la souveraineté de l'Etat

Le sujet de l'Accord de libre-échange complet et approfondi est sans doute l'un des .plus difficiles et des plus décisifs à gérer, tant les avis divergent

Il est à noter que 55% du tissu industriel tunisien a été perdu entre 1996 et 2013. De ce fait, la croissance économique n'a pas dépassé le plafond des 5%, la balance commerciale s'est fortement dégradée et les IDE se sont concentrés sur le littoral, aggravant les inégalités territoriales, sous un régime offshore .permettant de rapatrier les bénéfices en Europe

Patrice Bergamini : une réunion avec l'UE sur la promotion de l'huile d'olive tunisienne

PAR [HAMZA MARZOUK](#) 

PUBLIÉ LE 30/01/2018

Invité de l'émission « Naatik bel Akhbar », sur la chaîne nationale Wataniya 1, hier, 29 janvier, Patrice Bergamini, l'ambassadeur de l'Union européenne en Tunisie, est revenu sur l'Aleca et la .désinscription de la Tunisie de la liste noire de l'Union européenne

Revenant sur la désinscription de la Tunisie de la liste noire des paradis fiscaux, [Patrice Bergamini](#) a indiqué que la Tunisie aurait pu présenter ses réponses à temps pour éviter son inscription sur la liste noire. Le Conseil des ministères des Finances de l'Union européenne aurait dû prendre un peu plus de temps étant donné que la Tunisie est le premier pays arabe en transition démocratique dans la région. « La Tunisie n'aurait jamais dû figurer sur cette .liste », affirme-t-il

La partie tunisienne s'est engagée à lutter contre l'**évasion fiscale** pour une « meilleure redistribution de la richesse nationale », fait-il savoir en ajoutant : « Lutter contre l'évasion fiscale est la meilleure moyen de lutter contre la corruption ». « La Tunisie est appelée à perfectionner sa politique fiscale pour .mieux créer de la richesse », considère-t-il

Il n'existe pas de paradis fiscaux parmi les pays de l'Union européenne, avance l'ambassadeur en réponse à la question de l'animateur. L'ambassadeur a affirmé qu'il essaye quotidiennement de faire comprendre que la Tunisie n'est pas un paradis fiscal. La Tunisie joue un rôle très important en matière de lutte contre le .terrorisme

Répondant à une question relative à l'accord de 1995, Patrice Bergamini a indiqué qu'il a permis de booster les exportations tunisiennes vers l'Union européenne de 187% et plus que 3000 entreprises tunisiennes se sont installées en Tunisie, suite .à cet accord, permettant ainsi la création de plus de 300.000 emplois en Tunisie

Par ailleurs, Patrice Bergamini a fait savoir qu'une réunion se tiendra la semaine prochaine entre des responsables de l'Union européenne et des responsables tunisiens sur la promotion de l'huile d'olive tunisien. Il a indiqué que la balance commerciale entre la Tunisie et l'**Union européenne** n'est pas déficitaire « et s'il .existe un déficit ce n'est pas dû à l'Union européenne

Dans le même contexte, l'ambassadeur a rappelé que l'Union européenne a doublé à trois reprises les primes pour les étudiants en master et pour les jeunes entrepreneurs, à l'occasion de la visite officielle du président de la République en Belgique. Il n'a pas exclu que si les négociations de l'Aleca avancent, les visas .seront accordés plus facilement

La Tunisie sort de la « liste noire » européenne des paradis fiscaux

Jeune Afrique 24/01/18



Conseil des ministres des Finances de l'Union européenne

Les ministres des Finances de l'Union Européenne ont retiré huit pays de leur liste noire des « juridictions non coopératives en matière fiscale », parmi lesquels la Tunisie, lors d'une réunion ce 23 janvier à Bruxelles

La Tunisie, le Panama, la Corée du Sud, les Émirats Arabes Unis, la Mongolie, Macao, Grenade et Barbade « ont été retirés de la liste noire (...) après s'être engagés à remédier aux inquiétudes de l'UE », a annoncé le Conseil des ministres des Finances de l'Union européenne dans un communiqué

Nous sommes sortis, c'est officiel », se réjouit Hichem Ben Ahmed, le secrétaire d'État chargé du Commerce extérieur, joint par Jeune Afrique. « Les ministres européens étaient unanimes. La Tunisie devait quitter cette liste, elle l'a quitté », lance-t-il, en sortant tout juste d'une réunion

Discussions à venir sur les questions fiscales

Le secrétaire d'État ne cache pas les efforts consentis par ses équipes et les multiples navettes qui ont été nécessaires depuis un mois pour clarifier la situation. Mais le travail a payé. Tunis est du coup engagée dans un dialogue avec l'UE

Nous avons promis de travailler sur de nombreux points un peu techniques qui concernent la fiscalité. Il y aura des discussions avec nos partenaires européens à ce sujet », promet le secrétaire d'État

La liste - qui comporte encore neuf pays après ces huit retraits - avait été adoptée

le 5 décembre 2017. Le secrétaire d'État tunisien au Commerce extérieur, Hichem Ben Ahmed était alors présent à Bruxelles pour représenter la Tunisie.
? Un coup de pression pour faire signer l'Aleca

Comme l'expliquait Jeune Afrique, ce dernier était en charge du dossier « liste noire » pour une bonne raison : il négociait déjà pour la Tunisie dans le dossier de l'accord de libre-échange avec l'Europe (Aleca). La veille de l'annonce, le secrétaire d'État se montrait d'ailleurs déjà très optimiste concernant le retrait de .la Tunisie de la liste émise par l'Union européenne sur Shems FM

Elyès Jouini, ancien ministre au sein du gouvernement provisoire tunisien jusqu'en mars 2011, insistait cependant sur la fait que, selon lui, l'inscription de la Tunisie sur la liste des « juridictions non coopératives en matière fiscale » ne devaient pas être lue comme un moyen pour l'UE de faire pression sur le pays en vue de la .(signature de l'Accord de libre échange complet et approfondi (Aleca

Hichem Ben Ahmed évoque un free visa dans le cadre des négociations sur l'ALECA

Publié le Lundi 22 Janvier 2018 à 10:17

✘ Le Secrétaire d'Etat au Commerce extérieur, et négociateur en chef pour la Tunisie à l'ALECA, Hichem Ben Ahmed, a déclaré ce lundi 22 janvier que la question de mobilité est désormais un point constant dans les négociations avec la partie européenne, portant sur l'accord de libre-échange complet et approfondi .((ALECA

Dans un entretien avec RTCI, il a ajouté que cette décision a été convenue tout récemment avec l'Union européenne dans un souci "d'équité économique", de manière à ce que les acteurs européens et tunisiens aient une égalité des chances .pour l'accès aux deux marchés respectifs, a-t-il dit en substance

Un free visa serait ainsi institué pour certaines catégories professionnelles, qui .restent à déterminer, a-t-il ajouté

Le secrétaire d'Etat a encore souligné que les négociations avec l'Union européenne avancent à pas sûrs, et que le gouvernement tunisien œuvre en la matière pour le bien de la Tunisie. Il a indiqué que la société civile, qu'elle soit pour .ou contre cet accord en devenir, allait être écoutée et impliquée dans ce dossier

Hichem Ben Ahmed a déclaré en préambule que le déficit de la balance commerciale de la Tunisie avec l'UE est passée de 25 % en 1995 à 4 % actuellement, c'est-à-dire que la Tunisie importe, autant qu'elle exporte du marché .européen

Il a encore fait savoir que des bureaux d'étude tunisiens sont en train d'évaluer .l'impact de l'accord d'association

Ce faisant, le secrétaire d'Etat a confirmé que la Tunisie allait être retirée demain, mardi, de la liste noire des paradis fiscaux, décidée le 05 décembre dernier par les .28 ministres des Finances européens, alors réunis à Bruxelles

ALECA, un risque pour l'économie ?tunisienne

PAR [H.M AVEC COMMUNIQUÉ](#)

PUBLIÉ LE 19/01/2018



A cette occasion, le FTDES a revendiqué « *une évaluation indépendante et approfondie, commandée par l'Etat tunisien, sur les conséquences pour les Tunisiens de l'Accord d'Association avec l'UE* ». Ainsi, la revendication cible les répercussions en termes de droits économiques, sociaux et environnementaux, .tout en prenant en considération les inégalités sociales et territoriales

Par ailleurs, le FTDES considère que depuis le début de la mise en œuvre de l'Accord d'association: 55% du tissu industriel tunisien a été perdu entre 1996 et 2013, le chômage a explosé, la croissance économique n'a pas dépassé le plafond des 5%, la balance commerciale s'est fortement dégradée et les IDE se sont concentrés sur le littoral, aggravant les inégalités territoriales, sous un régime .offshore permettant de rapatrier les bénéfices en Europe

L'ONG considère que l'Union Européenne presse la Tunisie à négocier un nouveau .traité de libre-échange, l'ALECA

Cet accord concernerait tous les secteurs de l'économie, y compris l'agriculture, » l'énergie ou les services, secteurs essentiels de l'économie tunisienne. Or ces derniers, notamment l'agriculture, ne semblent pas être en mesure de faire face à la productivité européenne, sept fois supérieure dans le cas d'une agriculture .massivement subventionnée », s'alarme-t-il

Cette situation pousserait la Tunisie à se spécialiser dans des produits d'exportation et à être totalement dépendante des importations européennes et causerait plusieurs pertes d'emploi à un moment où le chômage est un problème .essentiel, d'après les estimations du FTDES

D'autant que l'ouverture des marchés tunisiens aux entreprises étrangères ne » sera pas soumise à l'obligation de recruter le personnel localement, de soutenir le tissu industriel local, ou encore de transférer les technologies », s'inquiète le .Forum

Et d'ajouter que les négociations n'incluent pas la facilitation de la libre circulation des personnes, y compris des travailleurs, alors qu'elle est à la fois un droit fondamental et indispensable pour assurer des opportunités aux Tunisiens en .Europe

ALECA : une offre européenne

Il convient de rappeler que [Patrice Bergamini](#), l'ambassadeur de l'Union européenne en Tunisie, est revenu à maintes reprises sur l'ALECA. // avait déclaré en septembre 2017 que l'accord de 1995 a permis de booster les exportations tunisiennes vers l'Europe de 187%, que la Tunisie est la première qui a entamé les négociations avec l'Union européenne sur l'Aleca, dans la région du Maghreb et a

.reçu de l'Union européenne trois fois plus de dons que l'Egypte

Concernant, la revendication d'entamer des négociations sur la libre circulation dans le cadre de l'ALECA, il a affirmé que « les personnes qui travaillent sur les dossiers des visas ne sont pas les mêmes qui travaillent sur le dossier de l'ALECA et s'ajoute à cela que la situation sécuritaire de la Tunisie et de l'Union européenne n'est pas la même

*En cas d'échec des négociations de l'**ALECA**, les entreprises tunisiennes vont » perdre plusieurs avantages et opportunités et de considérer que cet échec va profiter à d'autres pays comme la Chine et la Turquie« , a-t-il estimé*

Accord de libre échange Tunisie - UE : et la libre circulation des ? personnes



Tunis et Bruxelles, actuellement en pleines négociations en vue d'un accord de libre-échange complet et approfondi (Aleca), ne pourront faire l'impasse sur la question de l'octroi - ou de la suppression - des visas entre les deux zones

Les négociations entre la Tunisie et l'Union européenne (UE) sur l'Accord de libre-échange complet et approfondi (Aleca), en cours [depuis octobre 2015](#), s'intensifient depuis la [visite du président du Parlement européen à Tunis, les 30 et 31 octobre](#). Une réunion technique, ainsi qu'un forum, ont notamment été organisés pour construire la « nouvelle relation » qui ferait de la Tunisie un « partenaire privilégié » pour son premier vis-à-vis économique

La libre circulation des personnes exclue des discussions

Les discussions passent tous les dossiers au crible, depuis les quotas agricoles

jusqu'à la mise à niveau de l'industrie, en passant par les barrières tarifaires et, plus généralement, la facilitation de l'entrée des produits tunisiens sur le marché européen. Mais à côté de cette libre circulation des produits, quid de celle des ? personnes

Antonio Tajani, président du Parlement Européen, précise qu'il souhaite que la question des visas fasse l'objet d'un traitement hors Aleca. Pourtant, « la mobilité des personnes dont les professionnels est l'une des clés d'un partenariat approfondi », souligne Hichem Elloumi, vice-président de l'Union tunisienne de .(l'industrie, du commerce et de l'artisanat (Utica

Pour lui, l'Aleca « devra faciliter les procédures d'octroi des visas pour certaines catégories de personnes, notamment les étudiants, les chercheurs et les responsables et cadres d'entreprises ». Le numéro deux du patronat tunisien compte, à long terme, sur une évolution vers une pleine mobilité des citoyens, .sans visa, dans un futur espace économique commun entre l'UE et la Tunisie

Parcours du combattant

Pour se sentir partenaires de l'Europe à part entière, l'idéal est que les Tunisiens soit exemptée de visa de court séjour

Les visas ? Nous avons enregistré 150 000 demandes. Seulement 10 % ont été » rejetées en 2016 », indiquait en mars 2017 l'ambassadeur de France en Tunisie, Olivier Poivre d'Arvor. Pourtant, l'obtention d'un visa est un vrai parcours du combattant, surtout depuis que les ambassades ont externalisé ce service, en .2012

Au lieu de devoir présenter toute une série de documents administratifs, qui ne » garantit pas vraiment que le demandeur revienne en Tunisie, les Européens devraient adopter une procédure similaire à celle des États-Unis, avec un questionnaire précis », suggère Yacine Sammoud, ingénieur dans les télécoms âgé de 28 ans qui a eu des difficultés pour participer à une formation à Bordeaux, .malgré la garantie signée par son employeur

Travailler ensemble implique de se connaître et de lever les *a priori*. Pour se « sentir partenaires de l'Europe à part entière, l'idéal est que la Tunisie soit exemptée de visa de court séjour comme les Ukrainiens et les Moldaves », poursuit le jeune ingénieur, qui n'a eu aucune difficulté pour effectuer un stage aux États-Unis.

Pour « offrir aux jeunes l'opportunité de partir dans des pays européens pour construire leur avenir », Patrice Bergamini, ambassadeur de l'Union européenne en Tunisie, a misé sur le programme Erasmus, destiné à 1 500 étudiants tunisiens, et multiplié par trois les bourses Erasmus Plus. Un progrès qui ne satisfait que partiellement les jeunes Tunisiens, lesquels espèrent plus des négociations en cours.

[Evaluation Impact Services Aleca](#) by [jeuneafrique](#) on Scribd